

ON SE PLIE  
EN QUATRE  
POUR VOUS



## HONORAIRES TRANSACTION

IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION ET LOCAUX COMMERCIAUX  
Prix TTC / Taux de TVA en vigueur 20 %

VENTE		PRIX TTC (TVA 20 %)	CHARGE
De 0 à 50 000 €		<b>10 % TTC</b>	Acquéreur
De 50 001 à 99 999 €		<b>9 % TTC</b>	Acquéreur
De 100 000 à 149 999 €		<b>8 % TTC</b>	Acquéreur
De 150 000 à 249 999 €		<b>7 % TTC</b>	Acquéreur
De 250 000 à 349 999 €		<b>6 % TTC</b>	Acquéreur
De 350 000 à 499 999 €		<b>5,5 % TTC</b>	Acquéreur
Au-delà de 500 000 €		<b>5 % TTC</b>	Acquéreur
Annexes (garages, parking, caves)	FORFAIT	<b>1.500 € TTC</b>	Acquéreur
Terrains		<b>10 % TTC</b>	Acquéreur
Ensembles immobiliers destinés à un projet de construction		<b>5,20 % TTC</b>	Acquéreur
Rapport d'évaluation à partir de		<b>250,00 € TTC</b>	Vendeur
<b>LOCATION</b>			
<b>1) Baux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989</b>			
Honoraires d'entremise et de négociation		<b>200,00 €</b>	Bailleur
Honoraires de visite - constitution du dossier - rédaction du bail <i>ZONE TENDUE</i>		<b>10 € / m<sup>2</sup> *</b>	Locataire
Honoraires de visite - constitution du dossier - rédaction du bail <i>ZONE TENDUE</i>		<b>10 € / m<sup>2</sup> *</b>	Bailleur
Honoraires de visite - constitution du dossier - rédaction du bail <i>ZONE NON TENDUE</i>		<b>8 € / m<sup>2</sup> *</b>	Locataire
Honoraires de visite - constitution du dossier - rédaction du bail <i>ZONE NON TENDUE</i>		<b>8 € / m<sup>2</sup> *</b>	Bailleur
Honoraires de réalisation d'état des lieux		<b>3 € / m<sup>2</sup> *</b>	Locataire
Honoraires de réalisation d'état des lieux		<b>3 € / m<sup>2</sup> *</b>	Bailleur
<b>* Le montant total des honoraires sera au maximum égal à :</b>			
- 1 mois de loyer hors charges pour le locataire			
- 1 mois de loyer hors charges pour le bailleur			
<b>2) Baux de stationnement</b>			
Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction d'acte et Etat des lieux		<b>1 mois de loyer hors charges</b>	Locataire
Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction d'acte et Etat des lieux		<b>1 mois de loyer hors charges</b>	Bailleur
<b>3) Baux Commerciaux</b>			
Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction d'acte et Etat des lieux		<b>15 % Loyer annuel HT HC</b>	Preneur
<b>4) Autres baux - baux de droit commun</b>			
Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction d'acte et Etat des lieux		<b>8,40 % du quittance TTC annuel</b>	Locataire / Bailleur



www.origami.immo



Pôles  
Achats  
Ventes  
Locations  
Gestion

12b rue des Hérons  
67960 ENTZHEIM  
**03 88 220 288**  
info@origami.immo

Sarl au capital de 10 000 €  
RCS STRASBOURG n° B 842 145 088  
SIRET 842 145 088 00022  
Code APE 6831 Z  
N° TVA FR48 842 145 088

Garanties B82028878 et B81028879 délivrées  
par Galian, 89 Rue de la Boétie 75008 Paris  
CPI n° 6701 2018 000 036 884  
délivrée par la CCI Alsace Euro métropole

ON SE PLIE  
EN QUATRE  
POUR VOUS



## HONORAIRES DE GESTION

Prix TTC / Taux de TVA en vigueur 20 %\*\*

GESTION		TARIFS TTC ** (TVA 20 %)
<b>1) Gestion courante des biens gérés</b>		
Honoraires de gestion courante, <b>applicables sur les montants quittancés mensuellement</b>		8,40%
<i>Sont inclus : l'établissement des quittancements, la gestion des encaissements, le suivi des locataires, le règlement des factures et taxes pour le compte du mandant, l'établissement et l'envoi de compte rendus de gestion mensuels</i>		
Honoraires de gestion des contrats Loyers Impayés, <b>applicables sur les montants encaissés mensuellement</b>		0,8%*
<i>(* Hors cotisation d'assurance GLL, taux à voir avec l'assureur au jour de la signature du contrat)</i>		
Communication des éléments nécessaires à la déclaration annuelle des revenus fonciers, ar an et par lot géré		60,00 €
<b>2) Gestion administrative et financière des biens gérés, hors gestion courante</b>		
Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant		150,00 €
Traitement d'un dossier de fin de gestion		150,00 €
<b>3) Gestion technique des biens gérés</b>		
Honoraires de gestion administrative, comptable et suivi des travaux, <b>applicables sur le montant des travaux</b>		3,60%
<i>(hors travaux relevant de l'entretien courant)</i>		
<b>4) Représentation et procédures</b>		
Honoraires de gestion des dossiers contentieux locataire (huissier, avocat, etc.)		180,00 €
Honoraires de gestion des sinistres d'assurance		120,00 €
Représentation du mandant aux assemblés générales		78,00 € / heure
Accompagnement et/ou représentation du mandant à la livraison l'un logement neuf		150,00 €
Honoraires de constitution, de suivi de dossiers de type ANAH, par lot géré		180,00 €

\*\* Taux actuel de TVA de 20 %, étant précisé que ce taux est susceptible d'évoluer selon la réglementation fiscale



Pôles  
Achats  
Ventes  
Locations  
Gestion

12b rue des Hérons  
67960 ENTZHEIM  
**03 88 220 288**  
info@origami.immo

Sarl au capital de 10 000 €  
RCS STRASBOURG n° B 842 145 088  
SIRET 842 145 088 00022  
Code APE 6831 Z  
N° TVA FR48 842 145 088

Garanties B82028878 et B81028879 délivrées  
par Galian, 89 Rue de la Boétie 75008 Paris  
CPI n° 6701 2018 000 036 884  
délivrée par la CCI Alsace Euro métropole

www.origami.immo

